



## COMMUNIQUE DE PRESSE

9 décembre 2009

# Lancement du cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux

***La Commission européenne, la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe ont lancé aujourd'hui, avec l'accord des États membres de l'Union européenne, le cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux, destiné à financer des projets prioritaires dans les Balkans occidentaux.***

L'objectif est de mettre en commun et de coordonner les différentes sources de financement, ainsi que de mobiliser des prêts, au moyen de subventions, pour des projets prioritaires menés dans les pays des Balkans occidentaux. L'accent mis initialement sur les secteurs liés aux infrastructures, dont les infrastructures sociales, sera élargi en vue d'inclure l'aide aux petites et moyennes entreprises (PME), l'efficacité énergétique et d'autres secteurs d'investissement.

Lors de sa première réunion, le comité directeur du cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux a décidé d'octroyer des subventions à hauteur de 26 millions d'EUR afin d'apporter une assistance technique à 26 projets se rapportant à différents secteurs, dans l'ensemble de la région. Les projets devraient obtenir des institutions financières internationales des prêts d'un montant de 2,2 milliards d'EUR.

Olli Rehn, commissaire européen chargé de l'élargissement, a déclaré: «En des temps agités, le processus d'élargissement de l'Union européenne constitue un gage de stabilité pour les pays des Balkans occidentaux. L'UE épaula la région afin d'atténuer l'impact de la crise économique. Le cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux, en tant que réceptacle des fonds destinés aux projets d'infrastructure prioritaires, illustre concrètement cet effort commun pour soutenir l'intégration et la reprise économique de la région».

Et Dario Scannapieco, vice-président de la BEI, d'ajouter: «Les décisions prises aujourd'hui montrent que tous les bailleurs de fonds s'engagent dans les faits à améliorer et à renforcer leurs interventions dans la région. Grâce à cette coordination et à cette mise en commun plus efficace des subventions et des prêts, il doit être possible d'améliorer considérablement l'impact de l'aide des donateurs dans les Balkans occidentaux, cadre de coopération dans lequel la BEI continuera de renforcer ses activités».

Varel Freeman, premier vice-président de la BERD, a pour sa part affirmé: «Le cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux, instauré conjointement par nos institutions, constitue un outil innovant et efficace de mise en commun des ressources financières, dont le but est d'aider les pays bénéficiaires à accéder plus facilement aux fonds destinés aux projets prioritaires, ainsi que d'améliorer l'impact de ces investissements sur la région dans son ensemble».

Enfin, Raphaël Alomar, gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, a déclaré: «Nous sommes fermement décidés à investir dans la cohésion sociale et la stabilité, en coopération avec nos homologues et partenaires européens dans la région des Balkans occidentaux. À ce jour, la CEB a participé au financement de projets à hauteur de quelque 10 milliards d'EUR dans les pays d'Europe centrale et du Sud-Est. Face au spectre d'une fragilité sans cesse plus grande, la CEB redoublera d'efforts pour soutenir les infrastructures sociales publiques dans la région».

Le cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux se compose d'un mécanisme conjoint de subvention et d'un mécanisme conjoint de prêt destinés au financement de projets prioritaires dans les Balkans occidentaux. Le mécanisme conjoint de subvention participera au financement de la préparation et de la mise en œuvre de projets prioritaires en Albanie, en Bosnie-et-Herzégovine, en Croatie, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, au Kosovo (suivant la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies), au Monténégro et en Serbie. Pour que les projets puissent bénéficier de prêts et contribuer avec succès à la croissance économique dans les Balkans occidentaux dans le cadre du processus d'adhésion, une préparation adéquate et un cadre de mise en œuvre solide constituent deux facteurs déterminants.

À ce jour, la Commission européenne a débloqué quelque 110 millions d'EUR pour appuyer le financement de projets en faveur des infrastructures municipales et de projets d'assistance technique dans la région. La BEI, la BERD et la CEB se sont chacune engagées à allouer 10 millions d'EUR pour renforcer l'assistance technique ou compléter les subventions, dans le respect de leurs procédures internes respectives. Les États membres de l'UE et d'autres bailleurs de fonds sont également invités à octroyer des subventions dans le cadre d'un fonds commun UE-Balkans occidentaux, géré conjointement par la BEI et la BERD, qui s'appuie sur l'actuel fonds de la BERD en faveur des Balkans occidentaux et sur l'expérience déjà acquise dans ce cadre. Toutes ces différentes sources de financement sont désormais versées dans le mécanisme conjoint de subvention.

Le cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux fait office de guichet unique pour le dépôt de projets par les pays bénéficiaires et l'examen réalisé par les contributeurs et bailleurs de fonds. Lors de la sélection des projets, il sera dûment tenu compte des besoins des pays. Par ailleurs, cette procédure s'inscrira en appui des priorités d'adhésion à l'UE.

Le mécanisme conjoint de prêt viendra compléter le mécanisme de subvention. La BEI, la banque de l'Union européenne, et la BERD se sont engagées à débloquer 1 milliard d'EUR sous la forme de prêts. Quant à la CEB, elle s'apprête à renforcer ses opérations de prêts en vue du financement de projets sociaux dans la région.

#### **Contacts avec la presse:**

Amadeu Altafaj Tardio: +32 22952658

Anna-Kaisa Itkonen : + 32 22993849

**Banque européenne d'investissement:** Marco Santarelli, [m.santarelli@eib.org](mailto:m.santarelli@eib.org), +39 3316595594

**Commission européenne:** Amadeu Altafaj Tardio, [amadeu.altafaj-tardio@ec.europa.eu](mailto:amadeu.altafaj-tardio@ec.europa.eu), +32 22952658

**Banque européenne pour la reconstruction et le développement:** Bojana Todorovska, [todorovb@ebrd.com](mailto:todorovb@ebrd.com), + 44 7921039865

**Banque de développement du Conseil de l'Europe:** Armelle de la Jugannière, [armelle.delajuganniere@coebank.org](mailto:armelle.delajuganniere@coebank.org), +33 147555500